

## Focus sur les règles de construction en zone agricole

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public Concerné :

---

Notaires et Collaborateurs pratiquant le droit rural

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître le droit de l'urbanisme applicable en zone naturelle ou agricole
- Maîtriser les possibilités de constructibilité en zone N ou A des documents d'urbanisme
- Appréhender les différentes procédures
- Connaître les différents recours et l'état du contentieux

### Contenu :

---

#### Constructions à usage agricole

- Principe de constructibilité limitée réservée aux bâtiments agricoles
- Problématique liée à la cession de ce bâti (déclaration de changement de destination possible ou non)
- Procédures et sanctions

#### Construction des tiers à proximité de bâtiments agricoles

- Règles de distance et servitudes
- Information du constructeur (troubles de voisinage, aspects sanitaires, etc.)
- Procédures et sanctions

## Prérequis :

---

- Connaissance des fondamentaux du droit commun rural et du droit de l'urbanisme

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 2 heures

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation